

A decorative border surrounds the text, featuring various school and nature-themed icons. On the left side, there is an owl wearing a graduation cap, a pair of glasses, a paperclip, a smartphone, an open book, a key, a green book, a yellow school bag, and a pair of scissors. On the right side, there is a globe with a star, a notepad, a paper airplane, a flask, a ruler, a red boot, a tic-tac-toe board, a molecular structure, a magnifying glass with a musical note, and a document. At the bottom, there are icons for a palette, an atom, a ball, a pyramid with vertices labeled A, B, C, and D, a pencil, a test tube, and a leaf. Numbers 5, 10, and 9 are also scattered throughout the border.

LIVRET D'ACCUEIL

Année Scolaire 2023-2024

Ecole maternelle

11 rue de la liberté
23000 Saint-Sulpice le Guérétois

05 55 52 79 68

ce.0230557f@ac-limoges.fr

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h45 - 12h // 13h30 - 16h15

Circonscription de Guéret I

DSDEN 23

1, place Varillas

CS 20129

23003 GUERET cedex



Généralités

L'école maternelle couvre le cycle 1 des apprentissages premiers, pour les élèves de 2 à 6 ans, nés entre 2018 et 2021.

Pour les accueillir : mesdames LARONZE Lucie (directrice), NEYRAT Isabelle (enseignante), LARAT Laurence (enseignante), DARRAUD Annie (ATSEM), GOUMET Virginie (ATSEM) et BOURRAS Sylvie (ATSEM).

Au cours de la journée, votre enfant est en relation avec le personnel municipal (ATSEM) assurant l'aide et le soin individuels, l'encadrement et la surveillance à la cantine, pendant la sieste et en accueil périscolaire (garderie). Le personnel municipal a aussi la charge de : l'aide matérielle aux enseignements, l'entretien des locaux et du matériel.

Les transports sont gérés par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret. Présence d'une personne accompagnatrice dans le car. La présence d'un adulte à la montée et à la descente du car pour la prise en charge de votre enfant est obligatoire. Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez appeler au 05 55 51 91 91 ou au guichet transport scolaire à la gare SNCF (lundi matin : 8h 30 - 12h 00 et sur rdv l'après-midi ; mercredi : 8h 30 - 12h 00 et 14h 00 - 18h 00 ; vendredi : 8h 30 - 12h 00 et 14h 00 - 16h 30). Les dossiers sont transmis sur demande. Ils sont à renvoyer avant le 15 juin 2023 impérativement.



Calendrier scolaire zone A :

Evènement	Dates
Rentrée	Lundi 04 septembre 2023
Vacances de Toussaint	21 octobre au 06 novembre 2023
Vacances de Noël	23 décembre 2023 au 08 janvier 2024
Vacances d'Hiver	17 février au 04 mars 2024
Vacances de Printemps	13 au 29 avril 2024
Pont de l'Ascension	Ecole fermée du mercredi 8 au 13 mai 2024
Vacances d'été	Du vendredi 6 juillet 2024 au lundi 02 septembre 2024

Emploi du temps de la semaine :

	7h00 - 8h35	8h35 - 8h45	8h45 - 12h	12h - 13h20	13h20 - 13h30	13h30- 16h15	16h15 - 18h30
Lundi	Accueil périscolaire (garderie)	Accueil	Classe	Pause repas	Accueil	Classe	Accueil périscolaire (garderie)
Mardi							
Jeudi							
Vendredi							



Entrée côté rue de la Nave (visiophone)



Entrée côté cour

L'entrée des parents dans l'enceinte de l'école se fait par le portail rue de la liberté, côté église. Les parents doivent amener l'enfant à la porte d'entrée entre 8h35 et 8h45. Après 8h45, l'école est fermée, les parents doivent alors amener leurs enfants à l'entrée rue de la Nave. Pendant le temps de classe, les élèves sont sous la responsabilité des trois enseignant(e)s. La sortie le soir se fait au portail en face de l'église.



Les gouters ne sont pas admis sauf pour les élèves arrivant tôt à l'accueil périscolaire du matin (compote). Mme TAGLIA Julie est en charge de la direction des services périscolaires et de l'animation jeunesse (05 55 52 21 58).

Le mercredi, vous avez possibilité d'inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs de Saint Vaury. Pour tout renseignement vous pouvez contacter ROUSSEAU Yohann (06.29.92.33.18 ou 05.55.80.24.26).

Aucun objet personnel n'est autorisé à l'école. **Aucun médicament ne peut être administré à l'école. Il faut demander au médecin d'adapter la posologie** si l'un des parents n'est pas en mesure de venir à l'école pendant la pause du midi pour donner le médicament. **Les parents doivent prévenir l'école de toute absence par téléphone dès le matin même.**



Renseignements

Une attestation d'assurance vous sera demandé pour l'année scolaire 2023-2024. Les mentions individuelle accident et responsabilité civile doivent obligatoirement être présentes. Vous pouvez dès à présent transmettre cette attestation via la boîte mail (ce.0230557f@ac-limoges.fr) ou la boîte aux lettres de l'école (11 rue de la liberté).

La communication entre les familles et l'école se fera via le cahier facteur. Il sera transmis aux familles tous les jours. Il est réservé aux adultes. Les élèves pourront vous raconter la vie de la classe via le cahier de vie qui sera donné aux familles tous les vendredis. Ils pourront aussi raconter la vie de la maison dans ce cahier de vie.

Fournitures



Les fournitures scolaires sont prises en charge par l'école. Il vous sera demandé :

- un gros classeur à levier 2 anneaux (il vous sera rendu en fin d'année scolaire),
- deux boîtes de mouchoirs (prénom inscrit dessus),
- des chaussons (prénom inscrit dessus) (redonnés à chaque vacances pour contrôler la taille),
- un doudou (avec le prénom) et une tétine si besoin (avec le prénom) (reste à l'école, et sera redonné à chaque vacances pour être lavé)
- deux grands sacs en tissus (tote bag taille 26cm x 35cm minimum) pour le cahier de vie et pour le livre de bibliothèque (avec le prénom)
- un sac d'école avec une tenue complète de change adaptée à la saison (avec le prénom, pas trop petit pour que le cahier de liaison loge dedans).
- de petits sacs plastiques (sacs poubelle 10L ou sac à légumes) (pour les affaires sales).

Merci de veiller à ce que les élèves aient des habits qu'ils peuvent mettre et enlever seuls afin de favoriser leur autonomie : éviter les chemises, pantalons/shorts à boutons, ceintures, chaussures à lacets. Nous ne voulons pas de gants et d'écharpes. Nous conseillons : joggings, leggings, vestes, gilets, moufles, tours du coup, chaussures à scratch quelle que soit la saison.

Temps de classe

Mme LARONZE étant aussi la directrice de l'école, elle bénéficie d'une dizaine de journées dans l'année réservées à la gestion de l'école (à peu près une fois par mois). Un autre enseignant s'occupera de la classe pendant qu'elle gèrera l'administratif. Les élèves auront donc deux enseignants au sein de la classe.

Quand l'enfant arrive en classe, il passe un moment à jouer et à manipuler librement dans les différents coins de la classe. Puis les élèves sont regroupés sur les bancs pour se dire bonjour, parler, chanter, et découvrir les activités de la journée. Les activités sont faites en ateliers par groupes. Les groupes peuvent changer selon l'objectif de l'activité. Tous les matins, une séance de motricité est programmée (parcours, jeu collectif, danse, ...). Les passages aux toilettes se font régulièrement tout au long de la journée. Ils sont obligatoires au début de l'année afin d'éviter un maximum « d'accidents » puis sont de plus en plus proposés au fur et à mesure de l'année. Les lavages de mains restent eux obligatoires. A la récréation, les élèves disposent de vélos, de brouettes, de jeux de construction et de structures de jeux. Après la récréation, il y a d'autres ateliers. A la cantine, un côté est réservé pour les élèves de maternelle, les autres tables sont pour les élèves élémentaires. Les serviettes de table sont fournies. Si votre enfant ne déjeune pas à la cantine, vous le récupérez à midi au portail et devrez le ramener à 13h20. Vous pouvez aussi récupérer votre enfant après la cantine, vers 13h. Après le repas ils font une petite récréation et sont couchés au

plus tard à 13h30. L'ATSEM s'occupe de la surveillance de la sieste (Sylvie puis Virginie). Les élèves ne sont pas levés avant 14h45-15h, puis il est échelonné (réveillés plus tôt en fin d'année pour ceux qui ne dorment plus). Le réveil étant échelonné, les activités de l'après-midi sont individualisées et permettent une meilleure différenciation selon les élèves. La fin de la journée peut être ponctuée d'évènements particuliers et réguliers : échanges de classe, bibliothèque, chorale, goûters d'anniversaires...

L'enseignement est organisé autour de cinq domaines d'apprentissage :

- 1- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : l'oral, l'écrit
- 2- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- 3- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques : productions plastiques et visuelles, univers sonore, le spectacle vivant
- 4- Acquérir les premiers outils mathématiques : découvrir les nombres et leur utilisation, explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées
- 5- Explorer le monde : se repérer dans le temps et l'espace, explorer le monde du vivant, des objets, de la matière.

Un classeur d'activités (traces écrites des activités faites en lien avec les domaines d'apprentissage) et un classeur de suivi des apprentissages (suivra l'élève jusqu'en GS) vous seront transmis régulièrement. Un RDV vous sera proposé en février-mars pour vous présenter l'évolution de votre enfant depuis le début de l'année scolaire.

Un accueil des familles sera organisé les vendredis après-midi avant chaque vacances (sauf à Noël). Les élèves présentent un aperçu de ce qui est fait en classe (comptines, rondes, danses, chants, spectacle, etc) à la salle polyvalente, ou dans l'école.

Les enseignantes veillent au bien-être et à la réussite de tous les élèves. Mais il peut arriver que les aides apportées ne soient pas suffisantes. Les élèves peuvent alors avoir le soutien du Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté (RASED). C'est un groupement d'enseignants spécialisés (psychologue scolaire et maître E chargé de l'aide pédagogique), qui apporte une aide aux enseignants et aux familles pour analyser une situation, reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et construire des réponses adaptées. Coordonnées : 05 55 80 24 34 ou rased.stvaury@ac-limoges.fr.

Vie de l'école

Vous pouvez participer activement à la vie de l'école :

- **Conseil d'École** : composé du directeur et des enseignant(e)s de l'école, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves (3 titulaires et 3 suppléants), du délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN). Il se réunit au moins une fois par trimestre. Le conseil d'école donne son avis sur les principales questions de vie scolaire (actions pédagogiques et éducatives, le règlement intérieur de l'école, l'organisation pédagogique de la semaine scolaire, le projet d'école...). Pour chaque avis demandé, un vote est organisé, sachant que pour les représentants de



parents d'élèves, seuls les titulaires peuvent voter. Un membre suppléant peut voter si le titulaire est absent. Chaque parent est électeur et éligible au Conseil d'École. Vous pourrez demander davantage de renseignements à la rentrée.

- **Association de parents d'élèves (APE)** : les parents de l'association se mobilisent pour que les familles de l'école puissent se retrouver autour de moments festifs : halloween, fête de Noël (buvette), soirée à thème, loto, kermesse, ... Les bénéfices sont directement reversés aux élèves sous différentes formes (gouters, cadeau de Noël, don financier aux écoles). L'équipe actuelle a besoin de nouveaux membres. La mobilisation peut être ponctuelle (aide le jour d'une ou plusieurs manifestation.s) ou plus régulière (membre à part entière de l'APE). Vous pouvez entrer en contact avec le Président pour plus de renseignements : LEFEBVRE Rémi remi.lefebvre85@gmail.com.

